



## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU 9 JUN 2023

Le 9 juin 2023, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 juin 2023

**Présents** : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, SPADA, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, ROBERT, KHEBRARA, MONTET-FRANC, KARA, MARRET, MOINE, CAMPEGGIA, RODRIGUES.

**Procurations** : Madame FABRE à Madame MONTAGNON, Madame DUCREUX à Monsieur MONTEUX, Monsieur GALONNET à Monsieur VOCANSON, Monsieur FAVEYRIAL à Madame DUMAZET, Monsieur MAGALHAES à Monsieur MARRET, Monsieur CEYTE à Monsieur CAMPEGGIA, Madame SORGI à Madame MOINE, Monsieur PEPIN à Monsieur INCORVAIA, Madame PONSON à Madame SPADA.

**Secrétaire** : Emmanuel ROBERT.

-----  
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15.05.2023, à l'unanimité.

Numéro	Titre	Rapporteur	Décision
2023-38	<b>Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du collège électoral dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.</b>  <i>29 suffrages exprimés pour la liste « Suppléants Andrézieux-Bouthéon » – 8 suppléants élus.</i>	F Driol	L'Assemblée prend acte des résultats de l'élection.

Liste affichée et publiée le 14 juin 2023.

Le Maire,  
François DRIOL

